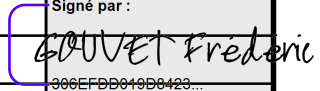


Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS EMARGENCE AUDIT			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 141 Avenue de Wagram			Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 3 3 8 3 3 9 8 7 2 0 0 0 6 5			Néant ☐ *					
			Exercice N, clos le, 31122024					
			N-1 31122023					
			Brut 1					
			Amortissements, provisions 2					
			Net 3					
			Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)			Copie certifiée					
			conforme					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		Signé par :  306EFDD049D0423...		
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	3 676		3 676	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	225 948		225 948	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	36 304	20 748	15 556	18 009
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	11 070		11 070	11 070
TO TAL (II)		BJ	276 998	BK	24 424	252 574	255 026	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	486 567	157 423	329 144	444 158
		Autres créances (3)	BZ	CA	217 018		217 018	32 045
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	212 680		212 680	166 864	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	8 462		8 462	12 646	
	TO TAL (III)	CJ	924 727	CK	157 423	767 303	655 713	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 201 725	1A	181 848	1 019 877	910 740	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	11 070	(3) Part à plus d'un an :	CR	188 908
Clause de réserve de propriété : *		Immobili-		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS EMERGENCE AUDIT				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :56 000.....)	DA		56 000	56 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		104 384	104 384
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		5 600	5 600
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		250 000	250 000
	Report à nouveau	DH		33 077	4 884
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		194 225	208 193
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TO TAL (I)	DL		643 286	629 061
	Autres fonds propres	DM			
	Avances conditionnées	DN			
Autres fonds propres	TO TAL (II)	DO			
	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
Provisions pour risques et charges	TO TAL (III)	DR			
	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
DETTES (4)	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		724	539
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		118 164	66 379
	Dettes fiscales et sociales	DY		247 441	205 072
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		7 147	6 815
	Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB		3 116	2 876
	TO TAL (IV)	EC		376 591	281 679
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TO TAL GENERAL (I à V)	EE		1 019 877	910 740
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		376 591	281 679
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		724	539

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Copie certifiée
conforme

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 019 877 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 2 134 359 euros** et un total **charges de 1 940 133 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 194 225 euros**.

Signé par :

OUVET Frederic
306EFDD019D8423...

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L128-28) et conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'autorité des normes comptables (ANC) publié par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- o Logiciels : 3 ans
- o Installations générales, agencements : 4 à 10 ans
- o Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- o Mobilier : 5 à 10 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagements de retraite :

Notre société n'a pas souscrit de contrat d'assurance. Le tableau ci-après présente le montant des engagements de notre entreprise en matière d'indénités de fin de carrière :

Dettes actuarielles	20 981 €
---------------------	----------

Faits caractéristiques de l'exercice : Néant

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture : Néant

Immobilisations

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	229 624					229 624
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	229 624					229 624
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	10 980					10 980
	Matériel de transport			2 766			2 766
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	26 467		2 089		5 998	22 558
	Emballages récupérables et divers						
Imm. corp. en cours, avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37 447		4 855		5 998	36 304	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	11 070					11 070
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 070					11 070
TOTAL		278 141		4 855		5 998	276 998

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles	3 676		3 676
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 676		3 676
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre			
	sur sol d'autrui			
	instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels			
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	4 248	426	4 675
	Matériel de transport		274	274
	Matériel de bureau, mobilier	15 190	6 608	15 800
	Emballages récupérables et divers		5 998	
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 438	7 308	20 748
TOTAL		23 115	7 308	5 998
				24 424

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Provisions

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations {incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur comptes clients	72 533	84 890		157 423
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	72 533	84 890		157 423
TOTAL GENERAL		72 533	84 890		157 423
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			84 890		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	11 070	11 070	
	Clients douteux ou litigieux	188 908		188 908
	Autres créances clients	297 659	297 659	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 180	2 180	
	Impôts sur les bénéfices	3 979	3 979	
	Taxes sur la valeur ajoutée	19 220	19 220	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	185 000	185 000	
	Débiteurs divers	6 639	6 639	
	Charges constatées d'avances	8 462	8 462	
	TOTAL DES CREANCES	723 117	534 209	188 908
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		185 000		

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	724	724		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	118 164	118 164		
	Personnel et comptes rattachés	50 752	50 752		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 131	53 131		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	139 155	139 155		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 402	4 402		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	7 147	7 147		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	3 116	3 116		
	TOTAL DES DETTES	376 591	376 591		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2024
Total des Charges à payer		117 569
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit INTERETS COURUS A PAYER	724	724
Dettes fournisseurs et comptes rattachés Fact.non parv. -GROUPE	46 756	46 756
Dettes fiscales et sociales PROVISION / CONGES PAYES PROVISION PRIMES CS/CONGES A PAYER AUTRES CHARGES A PAYER CHARGES A PAYER	43 932 6 820 18 112 1 010 214	70 089

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		560,00	100,0000	56 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		560,00	100,0000	56 000,00

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2024	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		262 010		262 010
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)				
RESULTAT COMPTABLE		262 010		262 010

(1) après retraitements fiscaux.

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/12/2024	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	225 948	CLIENTELES NOMINAL ET AXIOM AUDIT
TOTAL	225 948	

--

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			8 462
Charges externes		8 462	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			8 462

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2024	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

NEANT

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2024
Capital social	56 000				56 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	104 384				104 384
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	5 600				5 600
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	250 000				250 000
Report à nouveau	4 884	28 193			33 077
Résultat de l'exercice	208 193	(208 193)		194 225	194 225
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	629 061	(180 000)		194 225	643 286

Date de l'assemblée générale	12/06/2024
Dividendes attribués	180 000
¹ dont dividende provenant du résultat n-1	180 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	449 061
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	449 061
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	14 225

Tableau des résultats et autres
éléments caractéristiques de la société
au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	56 000	56 000	56 000	56 000	56 000
	Nombre d'actions ordinaires	560	560	560	560	560
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer : - Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	1 782 522	1 701 851	1 793 484	1 806 646	2 130 198
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	357 198	384 897	368 407	291 580	354 208
	Impôts sur les bénéfices	93 541	96 671	83 241	71 461	67 785
	Participation des salariés	3 366	5 826	1 908	(176)	
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	240 441	261 374	245 248	208 193	194 225
	Résultat distribué	210 000	220 000	220 000		
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	465	504	506	393	511
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	429	467	438	372	347
	Dividende attribué	375	393	393		
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	6	9	8	8	10
	Montant de la masse salariale	467 981	480 524	499 888	553 178	618 647
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	194 429	199 725	215 198	224 625	253 011

--

EMARGENCE AUDIT

Société par actions simplifiée
au capital de 56 000 euros
Siège social : 141 avenue de Wagram
75017 PARIS
338 339 872 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le **bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 194 225,48 euros** de la manière suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice	194 225,48 euros
------------------------	------------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	33 076,50 euros
Pour former un bénéfice	-----
distribuable de	227 301,98 euros

Affectation :

A titre de dividendes (Soit 339,29 euros par action)	190 000,00 euros
---	------------------

Le solde	37 301,98 euros
----------	-----------------

En totalité au compte « **report à nouveau** » créditeur qui s'élève ainsi à la somme de 37 301,98 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 38 000,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 152 000,00 euros.

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la gérance.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Paraphe

GF

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Rappel des dividendes distribués :

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 220 000,00 euros, soit 392,86 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 22 000,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 198 000,00 euros

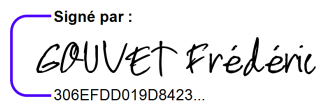
Exercice clos le 31 décembre 2022 : 220 000,00 euros, soit 392,86 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 22 000,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 198 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 : 180 000,00 euros, soit 321,43 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 36 000,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 144 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Frédéric GOUVET

Signé par :

306EFDD019D8423...